



Université Populaire en Kercorb

Samedi 10 Janvier 2026 à 18 h

à RIVEL, Salle des Fêtes



Conférence de Frédéric BOURDAIS

"Quelles sont les conditions pour qu'une société se sente heureuse ? Le bonheur peut-il faire l'objet d'une politique publique ?

Avec l'exemple du Bouthan"

Entrée gratuite pour les adhérents,
participation libre pour les non adhérents.

*Contact : Université Populaire en Kercorb (UPEK),
Mairie de Chalabre, 1 Cours Sully, 11230 CHALABRE.*

Courriel : upek11@laposte.net_ Blog : <http://upek.over-blog.com>



Frédéric BOURDAIS, agrégé de philosophie, ancien administrateur parlementaire et enseignant à Sciences Po, a été invité à plusieurs reprises pour enseigner à la fois le droit et la philosophie politique à la Jigme Singye Wangchuck School of Law ; l'unique faculté de droit du Bhoutan qui contribue, notamment, à la réalisation des objectifs du « bonheur national brut ». Il s'est installé, dans le Pays d'Olmes, avec sa famille. Son épouse est médecin à Mirepoix où son fils est scolarisé. Il participe, depuis son arrivée, au Festival des cultures tibétaines de Montbel, formidable initiative lancée par M. Dorjé Chenaktsang qui fédère autour de lui de plus en plus de personnes.

« Quelles sont les conditions pour qu'une société se sente heureuse ? Le bonheur peut-il devenir l'objectif légitime de l'action publique et en quoi le Bhoutan – qui se revendique comme le « pays du bonheur » - peut-il nous éclairer ? »

Le bonheur est-il un objectif possible, voire nécessaire, de la politique ? Si tel est le cas, comment l'atteindre et selon quels indicateurs ? Quels enseignements pouvons-nous tirer des tentatives, notamment en Occident, de le réaliser ici et maintenant ? Pourquoi ces dernières se sont-elles presque toujours soldées par de funestes exactions et le malheur des peuples ?

Or, il existe un pays qui revendique le bonheur comme un objectif, sinon l'objectif ultime, de l'action publique : le Bhoutan, pays lointain et mystérieux, enclavé entre l'Inde et la Chine et niché sur la chaîne himalayenne. Cet État-membre des Nations Unies depuis 1971 est-il, à ce titre, une exception ?

Avant de répondre à cette question, il nous faudra d'emblée tenter de recenser les contradictions inhérentes aux différentes tentatives de réaliser ouvertement le bonheur des peuples. Et si le Bhoutan avait réussi là où nous avons échoué ? Interroger le bonheur national brut bhoutanais, n'est-ce pas en définitive éloigner temporairement notre regard pour mieux questionner le fonctionnement de notre propre société ?